



Cahiers
de recherches
médiévales et
humanistes

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies
2011

La Cour du Prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e-XV^e siècle, sous la direction de Murielle Gaude-Ferragu, Bruno Lauriou et Jacques Paviot

Françoise Michaud-Fréjaville



Publisher
Classiques Garnier

Electronic version

URL: <http://crm.revues.org/13311>

ISSN: 2273-0893

Electronic reference

Françoise Michaud-Fréjaville, « *La Cour du Prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e-XV^e siècle*, sous la direction de Murielle Gaude-Ferragu, Bruno Lauriou et Jacques Paviot », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [Online], 2011, Online since 17 February 2015, connection on 01 October 2016. URL : <http://crm.revues.org/13311>

This text was automatically generated on 1 octobre 2016.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

La Cour du Prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e-XV^e siècle, sous *la direction de Murielle Gaude-Ferragu, Bruno Laurioux et Jacques Paviot*

Françoise Michaud-Fréjaville

REFERENCES

La Cour du Prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e-XV^e siècle, sous la direction de Murielle Gaude-Ferragu, Bruno Laurioux et Jacques Paviot, Paris, Champion (« Études d'histoire médiévale » 13), 2011, 671 p.
ISBN 978-2-7453-2244-9

- 1 Issus de deux importants colloques internationaux (celui sur la cour de Bourgogne s'est déroulé en octobre 2007)¹, quelque presque 1500 pages rassemblant 63 communications (et seulement deux intervenants en commun !) sur un thème depuis longtemps aimé du public imaginaire et - parfois - nostalgique, les cours royales et princières, sont désormais disponibles. La question est certainement de bien plus d'importance que de remettre en situation les magnifiques expositions qui périodiquement présentent à travers le monde les « splendeurs » des bibliothèques royales et princières des « fleurs de lis », étalent les magnificences des orfèvreries et autres colliers de la Toison d'or, rassemblent les pleurants épars des tombeaux ducaux, les grandes Vierges à l'enfant et les reliquaires des saintes chapelles. Les cours existaient bien avant la Renaissance et le siècle de Louis XIV, et celles de la fin du Moyen Âge sont une des origines des pouvoirs de l'État moderne et, peut-être, les révélateurs des différences de nos nations d'Europe contemporaine. C'est dire le très grand intérêt du sujet, dont les textes rassemblés n'échappent pas la complexité et avouent volontiers des résultats encore parfois bien insuffisants : ces « pavés » ne se

veulent en rien un monument définitif, mais de solides tribunes de discussion pour progresser.

- 2 Le volume proposé par trois universités de la couronne parisienne (Créteil, Nanterre, Versailles-Saint-Quentin) sur la *Cour du Prince*, outre la qualité et la densité de contributions de longueurs tout à fait homogènes et raisonnables, est aussi remarquable par les 22 pages de références de sources, les 65 pages de bibliographie et les deux index (24 p.) qui ajoutent à l'ouvrage une fort utile quatrième partie, et l'on sera très indulgente sur la grisaille des rares illustrations. L'introduction des éditeurs annonce la volonté de porter la réflexion vers le temps des trois derniers siècles médiévaux pour, éventuellement, relever une « généalogie » des modèles et regarder, si possible, en dehors des cours royales majeures. Seront ainsi pris en compte successivement l'organisation curiale, la société de cour (pas forcément à l'ombre de N. Elias), les modèles culturels.
- 3 Les cours ne sont pas des rassemblements informels mais des structures organisées, dont la perte des sources rend trop souvent les origines et les mutations difficiles à comprendre et peut fausser les comparaisons. Les « ordonnances de l'hôtel » (1241-1322) des souverains français capétiens des XIII^e et XIV^e siècles semblent montrer que la cour et l'hôtel sont proches mais non confondus, tandis que les offices se précisent, voire tendent à une certaine hérédité et que de la cour royale à la cour d'un prince comme Robert II d'Artois la circulation des individus peut apparaître naturelle (É. Lalou, X. Héлары), tandis que des appellations comme le « Maître de l'Hôtel », semble avoir essaimé de l'Angleterre du XII^e siècle à la France de Saint Louis puis auprès du pape Clément VI, bien que la fonction à la cour pontificale ne se soit stabilisée que peu à peu (A. Jamme). Les cours princières d'Italie septentrionale et de Savoie ont connu de tardifs et modestes débuts (L.-C. Gentile), et l'étroitesse des possibilités de recrutement de spécialistes a amené la mobilité des cadres, voire l'existence de fidélités « simultanées ou successives ». Un exemple est donné pour le personnel diplomatique et les messagers d'Amédée VII de Savoie qui a délégué de quasi ambassadeurs auprès de Philippe le Bon (E. Piribi). D'une belle ampleur mais hétérogène et vite critiquée fut la cour des Sforza avec son presque millier de personnes fixes, chiffre accru lors des grandes fêtes, lieu d'apparition (en 1473) du terme *cortigiano*, appelé à de si beaux lendemains (P. Savy). Trois communications ont examiné les lieux où se sont tenues des cours parisiennes royales et princières entre 1300 et 1400. Il est presque encore impossible, faute de sources concordantes, de faire un répertoire exhaustif et cohérent des résidences princières ; l'étude comparative de diverses publications cartographiques récentes (n'offrant pas moins, respectivement, de 21 à 75 hôtels géographiquement repérés) est fort instructive et, peut-être, un peu décourageante (B. Bove). En revanche, on en sait aujourd'hui plus sur l'étendue, l'allure et le sens de la résidence de Jean sans Peur de l'hôtel d'Artois, rénové après 1371, et dont il ne reste guère que la tour de la vis d'escalier : c'était un palais pour la réforme du royaume (P. Plagnieux). Les grands travaux assez récents à Vincennes permettent une évocation de la présence de Charles V dans ce prestigieux quadrilatère dont les 50 m du donjon en faisaient une des plus hautes tours d'Europe et les décors, y compris l'horloge, des modèles pour les princes de France (J. Chapelot).
- 4 Les recherches sur la société de cour sont présentées en 11 approches qui s'ouvrent en large éventail. D'abord, les étapes de la vie : les chambres vertes de gésine qui essaient de Bourgogne en Savoie et, suite logique, les appareils des baptêmes princiers (T. Brero). Puis vient l'éducation pour laquelle se succèdent nourrices et précepteurs chargés du quotidien, dans des cours où les bâtard[e]s côtoient les enfants légitimes et ceux de bonne

noblesse (S. Fourcade). Les mariages, opérations politiques de paix ou de tactique territoriale, parfois célébrés de manière fastueuse à grand renfort de dons, de trousseaux prestigieux (ces derniers étudiés plus avant dans l'ouvrage par L. Nys pour les princesses de Hainaut) et de tournois, ont imposé par ailleurs à l'Église des unions consanguines et des répudiations et annulations (A.-H. Alliot). Ce n'est cependant pas pour les seules fêtes que la cour devait offrir le couvert mais pour le quotidien, les offices de bouche du roi de France et de la cour de Bourgogne (P. Moinez ; Y. Morel) se développent particulièrement à partir du milieu du XIV^e siècle. Ils offrent quatre *métiers* ou services qui sont fort convoités car permettent d'approcher les princes au plus près tout en tendant à la fois à la continuité successorale et lignagère et au fractionnement en services alternés. L'attachement de fidèles compagnons au prince à travers des usages confraternels, les livrées, les emblèmes, les ordres a fait l'objet depuis quelques années de belles recherches, ici présentées par J. Paviot et L. Hablot, le premier en rappelant quels en sont les enjeux de pouvoir, déjà dénoncés par Eustache Deschamps (thème de la tromperie, soit quand « chacun veut jouer de la trompe », repris peu plus loin par L. Kendrick), le second en examinant la chronologie d'un système qui se distingue de la livrée domestique à la toute fin du XIII^e siècle et est réservé avec Édouard III, conjointement aux devises, à un groupe limité de proches. La floraison dure jusqu'au milieu du XV^e siècle tandis que l'on se plaît à une certaine « fiction chevaleresque ». La vie de cour mène à des pensées dangereuses et des pratiques malsaines, c'est tout au moins l'avis de quelques clercs lucides et des moralisateurs. Peut-être eu égard à son propre cas, Jean de Salisbury a fait une critique du clerc curial : ce dernier doit donner l'exemple des vertus, mais peut-il faire passer les intérêts du prince avant ceux de l'Église et vice versa ? Question cruciale au temps de Thomas Beckett envers lequel Jean de Salisbury, avant d'écrire la *Vita et passio* de l'archevêque martyr, eut une réaction mitigée (F. Lachaud). Que les vices l'emportent sur les vertus dans ce milieu où la satisfaction de soi et la flatterie règnent, ce sont ces affirmations que considère M. Vincent-Cassy en égrenant le chapelet des sept vices qui se suivent à partir de l'orgueil (que l'on veut parfois faire passer pour fierté ou honneur), et que l'on a reprochés au jeune Charles VI et à son frère Louis d'Orléans. Aussi bien, avides du regard bienveillant des grands, les gens de cours recherchaient-ils les incantations, les philtres, et autres recettes magiques pour « favoriser la vie sociale et jouir des protections », que recèlent des ouvrages relativement répandus (J. Véronèse).

- 5 La question historique la plus discutée - et non encore vraiment résolue - demeure celle du rôle moteur des cours comme modèles réciproques les unes pour les autres et, surtout, comme espace de gestation de pensées religieuses, artistiques et littéraires dont le souffle créateur se répandrait peu à peu dans la société entière. On placerait bien ici la dernière contribution sur les Angevins de Naples entre 1268 et 1382, dont la vie de cour fut assez tardive et éclatée entre Provence et Italie, et ne s'installa que progressivement à Naples même, tout y en ayant ses archives répertoriées dès 1289 (I. Heullant-Donat). Certes, la piété personnelle aristocratique n'a pas la cour comme seul exemple à suivre ou comme aiguillon, mais l'on doit noter la place, qu'à la suite de leur royal ancêtre, les descendants Valois de Saint Louis ont accordée aux reliques et aux reliquaires, comme le montrent les inventaires, et à la pratique religieuse publique : les frères de Charles V firent de ces dévotions « des traits d'union » entre ciel et terre (M. Gaude-Ferragu). C'est aussi ce dont témoigne le développement des « chapelles », c'est-à-dire ici des clercs uniquement chargés de la musique des liturgies pour le pape, le roi, les princes, fonctions sans doute sources d'une importante avancée musicale (E. Anheim). En ce qui touche à la sensibilité

et au goût des arts, un sort particulier est ici fait aux interactions et traits d'union entre la cour de René d'Anjou à Angers et celle des rois à Tours, entre autres par le passage ou l'influence d'artistes de l'une à l'autre, par exemple, Fouquet ou Coppin Delf (R.-M. Ferré). Les cours princières dont les poètes et moralistes fustigent la légèreté de pensées et de mœurs, n'en sont pas moins par certains côtés des creusets de pratiques lettrées. La reine Clémence (1293-1328), veuve de Louis X (1314), a laissé une intéressante bibliothèque dont subsistent l'inventaire et quelques volumes ; si les plus chers sont les livres liturgiques, ceux qui traitent de littérature et de droit, les ouvrages encyclopédiques permettent de s'interroger sur la vraie culture d'une personne ou celle d'un milieu (J.-P. Boudet). Cependant, tant dans des romans (*Le Roman de la violette* présenté par F. Mora) qu'au travers de cinq chroniques de la cour de Savoie (G. Castelnovo), certaines cours apparaissent assez superficielles, en perpétuelle auto-représentation, loisirs, amabilités, « gentillesse » qui s'apparentent fort à une « domestication de la noblesse ». Heureusement, pourrait-on dire, l'intérêt ancien des princes pour l'histoire, surtout dans les cours du nord, a entraîné une historiographie particulière, certes laudative et tournée vers la vaillance, destinée à l'éducation des jeunes et dont le modèle est davantage « Froissart que les Grandes chroniques de France » (I. Guyot-Bachy).

- 6 La conclusion d'A. Paravicini Bagliani, rassemblant le bouquet, relevant au passage la faible place accordée aux femmes dans ces études, s'interroge sur la possibilité de véritables comparaisons chronologiques et thématiques mettant en valeur les réseaux de transmission de cour à cour, devons-nous nous soumettre à ce constat ?
- 7 Les deux gros volumes sont très encourageants pour les historiens à venir, et les promoteurs pourront s'en réjouir : loin d'être la reprise des descriptions bien connues des historiographes célébrant la gloire des cours de Philippe le Bon et Charles le Téméraire, ils ouvrent un vaste chantier de reconsidération de la façon dont, à partir de réalités locales, s'est créé le véritable mythe de l'expansion européenne d'un modèle bourguignon.
- 8 1. Voir notre compte-rendu de : *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, éd. Werner Paravicini, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2013, 795p.